



Ligue de
Taekwondo
Auvergne
Rhône-Alpes
www.taekwondo-aura.com

Cratérium Technique

Auvergne Rhône Alpes

Dimanche 15 décembre 2024
Gymnase Philippe Gardent
avenue de verdun
69220 Belleville-en-Beaujolais

Inscriptions

Les clubs devront être à jour de leurs cotisations pour la saison 2024/2025.

Tous les compétiteurs devront avoir leur passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.



Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-FFTDA
11 rue saint Maximin CS 43947 69416 Lyon cedex 03
Tel : 07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z

1) Les inscriptions

Martial Events sur le site : <https://www.martial.events/fr/events>

Date limite : 8 décembre 2024 à 23h59

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite

ATTENTION , Vous devez obligatoirement être en possession de votre licence et de votre certificat médical d'aptitude au moment de l'inscription. Les prises de licences seront vérifiées auprès de la fédération , tous participants ne respectant pas cette consigne sera retiré de la liste des participants.

2) Les frais d'engagement :

20 Euros par compétiteur, (40 euros pour les paires / 60 euros pour les paires)

A noter : toute inscription est due, aucun remboursement ne sera organisé.

3) Règlement des frais d'inscription

Paiement par carte bancaire uniquement sur martial events.

Programme

Dimanche 15 décembre 2024

09h00 - Accueil des Juges

09h30 – Briefing des équipes pour le critérium & Championnat

10h00 – Début de la compétition

Critérium Technique

Conditions de participation

Tous les clubs obligatoirement affiliés à la FFTDA pour la saison 2024/2025

Le Critérium Auvergne Rhône-Alpes est ouvert à tous les compétiteurs détenteur d'un passeport fédéral en règle : licence, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.

Les participants au critérium présenteront une pièce d'identité afin de valider leurs catégories.

Catégories (masculins et féminins)

Pupilles : 6 et 7 ans (2019-2018)
Benjamins : 8 et 9 ans (2017-2016)
Minimes : 10 et 11 ans (2015-2014) classe B et C
Cadets : 12, 13 et 14 ans (2013-2012-2011) classe B et C
Artistique : +15 ans (2010 et avant)

Catégories (masculins et féminins) Individuel

Juniors: 15, 16, 17 ans (2010-2009-2008) B-C
moins de 30 ans : 18 à 30 ans (2007- 1995)B-C
moins de 40 ans : 31 à 40 ans (1994-1985)B-C
Moins de 50 ans ; 41 à 50 ans (1984-1975)B-C
Moins de 60ans : 51 à 60 ans (1974-1965)B-C
Moins de 65 ans : 61 à 65 ans (1964-1960)B-C
Plus de 66 ans : 66 ans et plus (1959 et avant)B-C

Equipe :Equipe masculine (3 garçons du même Club)
13 ans et plus
Equipe féminine (3 filles du même Club) 13 ans et plus

Equipe paire (1 garçon et 1 fille du même Club) 13 ans
et plus

Les catégories de grade (attention à bien préciser son grade lors de l'inscription sur MARTIAL EVENT)

-Classe C : Catégories Ceinture blanche, jaune (9^{ème} Keup à 4^{ème} Keup). Poomsé possible d'effectuer : T1 à T4
-Classe B : Catégories Ceinture bleu Rouge et noir (3^{ème} Keup à DAN). Poomsé possible d'effectuer : T4 et +.

Attention, il n'est pas possible de participer à la fois au critérium et au championnat.

S'il n'y a pas assez de monde dans une catégorie, la Direction Technique se réserve le droit de réunir tous les concurrents d'une même catégorie d'âge ou de grade.

Déroulement de la compétition

Le choix du Poomsae

Le Poomsé effectué par les concurrents lors d'un round doit être le même et choisi soit en commun accord par les participants, soit imposé par le grade du moins gradé. Le juge central validera le Poomsae avec les deux concurrents.

Tenue

Dobok blanc col blanc pour les keups et col rouge/noir pour le poums, ceinture, brassard ou chasuble bleu ou rouge

Jugement des Poomsées

A la fin de l'exécution des Poomsés, les 3 juges lèvent simultanément le drapeau signalant le vainqueur.

Dans une catégorie avec moins de 4 participants : la compétition se déroulera avec une poule unique ou chaque athlète rencontrera tous les adversaires. Chaque victoire fera remporter un point à



Ligue de
Taekwondo
Auvergne
Rhône-Alpes
www.taekwondo-aura.com

l'athlète et celui qui a le plus de point à l'issue des rencontres remporte la compétition. En cas de même nombre de point, c'est le résultat de la confrontation directe qui primera.

Dans une catégorie avec 4 et 8 participants : La compétition se déroulera avec deux poules de nombre équivalent ou non. Les deux meilleurs de chaque poule pour s'affronter en demi-finale pour une élimination directe.

Nombre d'Athlète engagé dans la catégorie au-delà de 8 : La compétition se déroulera avec un système d'élimination directe. Des repêchages pourront être organisés.

Compétition par équipe :

Même réglementation que le championnat : système de notation, avec passage sur un seul Poomse au choix des concurrents.

Contact

Pour tout renseignement,

Tel : 07 77 76 49 68

Email : contact.tkdara@gmail.com

Site : www.taekwondo-aura.com



Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes-FFTDA
11 rue saint Maximin CS 43947 69416 Lyon cedex 03
Tel : 07.77.76.49.68
mail : contact.tkdara@gmail.com
www.taekwondo-aura.com
SIRET : 494 217 078 00032 NAF : 8551Z